



REGLEMENT 2021 CONCOURS DE DECORATIONS DE NOËL

Service communication

01 30 46 31 15

communication@leperray.fr

Article 1 : Participation

- Est admis à participer au concours, tout candidat s'étant préalablement inscrit.
- Peuvent s'inscrire au concours, tous les habitants, commerces et service du Perray en Yvelines à l'exception des membres du jury.

Article 2 : Inscriptions

Le service communication gèrera les inscriptions.

Elles se feront en ligne uniquement jusqu'au 29 novembre 2021.

Article 3 : Catégories

1^{ère} catégorie : particuliers / maisons et jardins (extérieur uniquement)

2^{ème} catégorie : particuliers / balcons et fenêtres

3^{ème} catégorie : Commerces, services et restaurants (vitrines uniquement).

Article 4 : Critères

- Ne sont retenues que les décorations bien visibles de la rue et contribuant aux efforts de la valorisation du patrimoine et d'illumination de Noël.
- Les membres du jury vont apprécier la vue d'ensemble des décorations et des illuminations, l'originalité des décorations, l'harmonie des éclairages la sécurité des installations.

Article 5 : Période

Les décorations devront être mises en place pour le 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 10 janvier 2022.

Article 6 : Le jury

- Le jury est composé d'élus, du CMJ et d'agents municipaux.
- Il notera toutes les décorations lors de son passage entre le 1^{er} décembre et le 11 décembre 2021.
- Les décisions du jury ne pourront faire l'objet d'aucun recours

Article 7 : Palmarès et prix

Seront récompensés, les participants arrivant premier dans chaque catégorie.

Un panier gourmand, d'une valeur de 100 €, leur sera offert le 12 décembre.

Article 8 : Droit à l'image

Les différents sites sont photographiés, et/ou filmés, lors du passage du jury, afin de les présenter lors de la remise des prix.

La participation au présent concours implique pour les candidats d'accorder l'autorisation de reproduction et de diffusion des photographies des décorations de Noël, dans les différents supports ou publications municipales.

Article 9 : Engagement des participants

L'inscription au concours des décorations de Noël entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.